34e ANNEE N° 71 — 5 Centimes — SAMEDI 30 JUIN 1894

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 30 Juin

La Politique et l'Université

L'interpellation de M. Thierry-Cazes relative au déplacement de plusieurs professeurs de l'Université, a donné lieu à un débat long et mouvementé.

M. Jaurès est monté à la tribune pour développer cette thèse : que les membres de l'Université, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent, ont les mêmes droits que les autres citoyens, et que, dès lors, nul ne peut les empêcher de se jetter dans les querelles locales. M. Jaurès répondait à M. Lannelongue qui avait exposé que si les professeurs ont des droits, ils ont aussi des devoirs, et des devoirs de réserve, de discrétion et de tact, qui deviennent plus étroits encore lorsque le professeur s'adresse à de jeunes enfants.

Ce n'est pas à ces intelligences encore en formation que l'on doit soumettre, au risque de les troubler et peut-être de les fausser pour toujours, les problèmes encore irrésolus qui nous divisent et nous passionnent. L'école primaire, l'école secondaire ne sont pas des champs clos pour nos disputes. On a voulu qu'elles fussent neutres au point de vue religieux ; elles doivent l'être non moins strictement au point de vue politique et sociologique. C'est l'intérêt des enfants, le vœu des familles, le devoir qui incombe au corps enseignant. Voilà pourquoi il est inadmissible que l'instituteur ou le professeur se mêlent comme acteurs personnels aux passions, aux intrigues, souvent aux violences que la politique provoque habituellement, et qui deviennent plus aiguës encore lorsqu'elles se compliquent de socialisme.

L'interpellation était, en elle même, absurde. Les professeurs, au nom desquels on protestait, n'ont jamais songé à se plaindre et sont désolés du bruit qu'on fait autour de leur nom. Ils n'ont d'ailleurs pas tort. Car tout ce que les interpellateurs ont gagné à leur intervention maladroite, c'est de faire déclarer au ministre de l'instruction publique que dorénavant l'Université serait moins bienveillante et que tout coupable serait rigoureusement puni. La thèse était belle à défendre en effet. Comment admettre qu'un professeur qui doit, dans l'école, enseigner le respect des lois puisse, impunément, prêcher la révolte au dehors.

Ce qu'il y a de plus curieux en cela, c'est que ces fougueux radicaux et socialistes, jaloux de leurs libertés, qui parlent si haut de la liberté de conscience, de la liberté politique, sont aussi ceux qui sont les plus intolérants en matière religieuse.

Il y avait là un prétexte facile aux développements.

On pouvait demander à M. Jaurès ce qu'il faisait de la liberté religieuse. Qu'un professeur honnête, consciencieux, instruit, sachant bien son métier, s'avise en dehors de sa classe de proclamer ses opinions religieuses et de faire la propagande cléricale, on entendra les cris assourdissants de l'extrême gauche. Qu'un jeune homme ambitieux, au contraire, plus occupé de politique que d'enseignement, profite de ce qu'on lui a confié une vingtaine d'enfants pour leur enseigner les pires doctrines du socialisme, oh ! alors, malheur à qui touchera un cheveu de sa tête.

M. Georges Leygues avait donc beau jeu pour répondre. Il a exposé que s'il existe en France un corps constitué où l'autorité est paternelle, et où les droits de chacun sont assurés par des garanties poussées jusqu'à l'excès, c'est assurément l'Université. Il a passé en revue les cas incriminés par l'interpellation et a démontré que les déplacements qui avaient été opérés, — sous un autre ministère que le sien d'ailleurs, — n'avaient pas amoindri la situation de ceux qui en avaient été l'objet.

Après le discours de M. Leygues, les esprits semblaient suffisamment éclairés ; cependant une séance de nuit a été nécessaire pour permettre à M. Jaurès de répliquer au ministre.

L'ordre du jour approuvant les déclarations du ministère a été voté à une forte majorité.

J. QUERCYTAIN.

La Mort de M. Carnot

Les hommages au défunt

Au Salon des Champs-Elysées, on a entouré de crêpe, par l'ordre de M. Bonnat, les portraits de M. Carnot exposés cette année : une peinture de Chartran et un fusain de Bœtzel.

Réponse aux adresses de condoléance

Le Président du Conseil a reçu des membres du clergé, des fonctionnaires de tout ordre, des municipalités et des corps élus, des associations, des délégations et notabilités françaises et étrangères, de nombreux télégrammes de condoléances à l'occasion de l'assassinat de M. le président de la République.

Dans l'impossibilité matérielle de répondre immédiatement à tous les signataires de ces sympathiques adresses, M. le président du conseil touché de la spontanéité de ces manifestations, exprime à leurs auteurs tous ses remerciements au nom du gouvernement de la République.

Douloureux accident

Un accident douloureux s'est produit jeudi matin, à neuf heures, dans la chapelle ardente où repose le corps du président de la République.

Par suite d'un vice de construction, le cercueil en chêne a éclaté, laissant apercevoir par une large fissure le plomb dont il est intérieurement revêtu.

Aussitôt, le commissaire de police du quartier dont dépend le palais de l'Elysée, a été appelé pour constater l'accident. Une bière nouvelle a été apportée par les soins des pompes funèbres, bien plus spacieuse que l'ancienne qui avait été reconnue un peu étroite, et sous la surveillance du magistrat, qui en a dressé procès-verbal, la mise en bière a été opérée.

Les obsèques

Suivant la *Libre Parole*, à la suite d'une démarche faite par plusieurs membres du gouvernement, Mgr d'Hulst aurait accepté de prononcer, en l'église Notre-Dame, l'oraison funèbre de M. Carnot.

M. Casimir-Périer aux obsèques de M. Carnot

Le nouveau président de la République assistera aux funérailles de M. Carnot.

Suivant les règles de protocole, le président de la République n'assiste jamais à des obsèques ; mais, par suite des circonstances particulières dans lesquelles il succède à M. Carnot, M. Casimir-Périer a manifesté la volonté de suivre le cercueil de son prédécesseur.

A la Chambre

Sur la proposition de M. de Mahy, la Chambre décide par acclamation qu'elle se rendra en corps aux funérailles de Carnot. Les députés se réuniront au Palais-Bourbon et se rendront de là à l'Elysée pour prendre place dans le cortège.

M. Charles Dupuy, président du conseil, lit un court exposé des motifs et une demande de crédit de 110,000 fr. pour les funérailles nationales qui seront faites à M. Carnot.

Le crédit est adopté sans débat à l'unanimité de 545 votants.

A l'Eglise russe

Un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Carnot, sera célébré, vendredi prochain, à onze heures, à l'église russe de la rue Daru.

Le monument Carnot

Les souscriptions pour l'érection, à Lyon, d'un monument à M. Carnot, s'élèvent à 23,000 fr. et l'idée n'a été lancée que mercredi.

Le nom de Sadi-Carnot sera donné à la nouvelle voie qui vient d'être percée dans le quartier Grolée, non loin de l'endroit où le président a été frappé.

Le conseil d'administration des hospices civils de Lyon a donné le nom de salle du Président-Carnot à une annexe que le président de la République devait inaugurer lundi dernier au cours de la visite projetée aux hôpitaux de Lyon.

Le calme à Lyon

Le travail a complètement repris dans les usines. Les troupes sont rentrées dans les casernes où elles restent consignées. Seule, la rue de la Barre est toujours occupée par de la cavalerie et de l'infanterie à cause du consulat d'Italie, mais la circulation y est rétablie.

Le nombre des individus dont l'arrestation a été maintenue dépasse 1,500.

L'assassin

L'assassin du président Carnot, qui est à la prison St-Paul, n'en sortira que pour être conduit à la cour d'assises. Le procureur de la République et le juge d'instruction ont, en effet, décidé qu'ils iraient eux-mêmes à la prison

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 48

LA

FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

TROISIÈME PARTIE

V

De tout ce que venait de dire le marquis, elle n'avait retenu qu'une chose : c'est que, si elle se dénonçait ou le dénonçait, elle faisait rejaillir son ignominie sur Pierre qui, une fois de plus, devenait sa victime.

Il lui fallait donc, et quoiqu'elle eut accepté maintenant le sacrifice de sa personne, rester malgré tout l'instrument de ce coquin et servir ses menées ténébreuses, sinon, comme il le lui avait démontré, commettre un nouveau crime.

Au contraire, même, elle devait soigneusement éviter qu'on apprit qui elle était, jouer plus que jamais son rôle de marquise de Santavilla, afin de ne pas éveiller le moindre soupçon sur ses antécédents.

Alors elle songeait avec effroi aux tortures qu'elle allait endurer dans ce combat incessant entre sa conscience et ses actes.

— Mon châtiment ne fait-il donc que commencer ? pensait-elle, en proie à une horrible angoisse, et la mort ne serait-elle pas cent fois préférable à la vie qui m'attend désormais ?... Oui la mort !... une mort obscure, sans bruit, où la marquise de Santavilla disparaît seule, épargnant ainsi à Pierre la honte de voir son nom souillé.

Santavilla avait tenté, par un examen attentif, de saisir sur le visage d'Angèle, un indice qui lui fit connaître le sujet des réflexions dans lesquelles il la voyait plongée ; mais ne pouvant y réussir, il supposa qu'il l'avait entièrement subjuguée par son cynisme et reprit :

— Maintenant, madame, que vous pouvez apprécier ce que je vaux, je vous serai obligé de me prêter encore votre concours.

— Jamais ! fut sur le point de s'écrier Angèle ! mais se retenant aussitôt, par dédain pour une lutte inutile et qu'elle savait ne plus avoir longtemps à supporter, elle répondit :

— Soit, monsieur, vous l'avez dit, je suis en votre pouvoir, car j'aime mieux me sacrifier que de nuire à...

— A M. Pierre Beson ! ajouta ironiquement le marquis. On se figurerait, ma chère, que vous éprouvez une certaine appréhension à prononcer ces deux mots ; ils sont pourtant très euphoniques !...

— Autant qu'Antoine Mouchot, je présume, riposta vivement Angèle.

Santavilla se mordit les lèvres.

— Vous avez raison, marquise, autant qu'Anteine Mouchot, fit-il en cherchant à rire. Mais à présent je vous prie d'avoir à remplir vos devoirs de maîtresse de maison, ayant lancé bon nombre d'invitations pour notre première soirée qui a lieu aujourd'hui même. J'ai commandé des fleurs, beaucoup de fleurs. Je me suis souvenu que vous les adoriez, et j'ai pensé par là vous être agréable, ajouta-t-il avec un sourire moqueur qui fit hausser les épaules à Angèle. Il y en aura partout à profusion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Là aussi votre surveillance est nécessaire, car je crains fort que les jeunes personnes envoyées par la maison Polleni, pour les disposer en différents endroits, ainsi que cela a été convenu, ne perdent un peu de temps à babiller. — Sur ce, madame, je vais vous laisser toute entière aux graves occupations qui vous incombent, en vous priant d'aacepter mes félicitations anticipées.

Et après avoir salué Angèle, il s'apprêtait à sortir, lorsqu'un domestique apparut sur le seuil de la porte.

— Les fleurs commandées par M. le marquis ! annonça-t-il.

— Ah ! observa gracieusement de Santavilla, voici, madame. vos fonctions qui vous réclament.

Puis, au domestique :

— J'avais prié qu'on envoyât en même temps du monde pour les placer ; l'a-t-on fait ?

— Oui, monsieur le marquis. Il y a dix demoiselles pour l'agencement des salons, puis cinq hommes de peine chargés de garnir les entrées et les perrons.

— Très bien. Faites entrer les jeunes personnes ici pour recevoir les ordres de madame.

Avant que Santavilla eût quitté le boudoir, le domestique revenait, suivi d'une escouade féminine qui, bien que composée de « jeunes personnes », recélait plusieurs membres méritant difficilement ce titre, vu leur état de maturité assez avancé.

Toutefois, à leur tête et comme chef, se distinguait une jeune fille éblouissante de fraîcheur et de jeunesse, et qui n'était autre que Jeanne Beson.

La maison Polleni, pour laquelle travaillait Jeanne, avait la spécialité de l'ornementation des cours et des salons par les fleurs et les arbustes.

La patronne, ayant eu à plusieurs reprises l'occasion d'apprécier le goût artistique de Mlle Beson, n'avait pas hésité à lui accorder une certaine supériorité sur ses compagnes, et à la charger, lorsqu'il s'agissait d'une commande princière, d'en diriger l'ordonnancement et l'exécution, ce dont elle s'était toujours tirée à son honneur.

Or, quand les ordres du marquis étaient parvenus à la maison Polleni, on avait pensé, vu ses recommandations de faire tout dans la perfection et sans regarder à la dépense, qu'il n'y avait que Jeanne qui réussirait à contenter ses désirs, et on la lui avait adressée.

Le hasard mettait donc inopinément en présence la mère et la fille, sans que ni l'une ni l'autre ne se doutassent du lien qui les attachait.

En apercevant la jeune fille, le marquis ne put retenir une exclamation de surprise admirative.

— Oh la charmante enfant ! En vérité charmante, tout à fait charmante !

pour les interrogatoires de Caserio. L'attitude de celui-ci reste la même et ses réponses sur son forfait ne varient pas.

Interview du père de l'assassin

Le père de l'assassin de M. Carnot, interviewé par un confrère italien, lui a dit qu'il avait cinq enfants, dont l'un, l'aîné, tenait un important café à Milan.

L'assassin, qui a été employé chez lui, a dû s'en aller, son frère ayant eu plusieurs fois à se plaindre de sa mauvaise conduite. Caserio Santo a été arrêté, il y a deux ans, pour avoir distribué des feuilles anarchistes aux soldats de la caserne Saint-Praxède.

Ce fut surtout Me Gori, avocat anarchiste, célèbre à Milan, qui eut une déplorable influence sur Santo. Celui-ci, condamné à huit mois de prison, s'évada.

Le père est convaincu que ce sont des coreligionnaires qui lui ont imposé cet affreux attentat.

En Italie

Rome, 29 juin.

Les journaux de ce matin prêchent le calme et avouent que le gouvernement, aussi bien que la presse de France, font tout leur possible pour que l'ordre ne soit pas troublé et que les italiens soient protégés.

A la Chambre italienne, M. Blanc, en réponse à une question, déclare que le gouvernement français avait donné des ordres sévères et pris des mesures pour protéger les italiens. Cette promesse spontanée a eu son plein effet.

Le ministre a lu ensuite des dépêches annonçant que les troubles avaient pris fin en France. Le ministre est convaincu que le peuple italien conservera son attitude calme et digne.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

La Transmission des pouvoirs

Après la proclamation du résultat des élections et la clôture du Congrès, le président, le bureau de l'Assemblée nationale et tous les ministres se rendirent dans le cabinet de M. Challemel-Lacour, situé à l'extrémité de la galerie des Tombeaux.

M. Casimir-Périer, qui n'avait pas quitté le palais, a été mandé et est venu les y retrouver. M. Dupuy, président du conseil, prenant des mains de M. Challemel-Lacour le procès-verbal de la séance du Congrès, l'a lu à M. Casimir-Périer, qui a été ainsi investi de la première magistrature de l'Etat.

M. Challemel-Lacour a ensuite prononcé l'émouvante et éloquente allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,

Le vote qui vient de vous élever à la Présidence de la Répnblique honore le Congrès et me rend plus fier de l'avoir présidé.

C'est un événement important. La France républicaine, tous ceux qui portent un cœur de patriote le ratifieront avec un empressement unanime.

La France a le droit d'y voir la promesse d'un long a enir de sécurité, de prospérité et d'honneur.

Permettez-moi de vous en adresser mes félicitations les plus intimes en y joignant l'expression de ma satisfaction de citoyen. Cette satisfaction est profonde. Elle est grande, car elle égale en moi, et je ne saurais rien dire de plus, la joie de l'ami.

M. Casimir-Périer, en l'écoutant, n'a pu retenir ses larmes. Il a répondu en ces termes aux paroles du président de l'Assemble nationale :

Je ne puis contenir l'émotion que j'éprouve. L'Assemblée nationale me décerne le plus grand honneur qu'un citoyen puisse recevoir ; elle m'impose les plus lourdes responsabilités morales.

Je donnerai à mon pays tout ce qu'il y a en moi d'énergie et de patriotisme ; je donnerai à la République toute l'ardeur de convictions qui n'ont jamais varié. Je donnerai à la démocratie tout mon dévouement et tout mon cœur, comme celui qui n'est plus et que nous pleurons respectueusement. Je chercherai à faire mon devoir, tout mon devoir.

A l'issue de cette cérémonie de la transmission des pouvoirs, un grand nombre de sénateurs et de députés sont allés féliciter le nouveau chef de l'Etat.

M. Casimir-Périer, ayant à ses côtés le président du conseil et tout les ministres, a également reçu les représentants de la presse, qui avaient témoigné le désir de lui présenter leurs respectueuses félicitations. Il était en proie à une émotion visible. Après avoir serré la main de plusieurs d'entre eux, le président de la République a prononcé ces paroles :

« Messieurs, je n'ai qu'un mot à vous dire. Discutez-moi, je vous appartiens ; mais n'oubliez jamais ni la France, ni la République. »

M. Casimir-Périer a quitté le palais de Versailles à six heures. Précédé par tous les huissiers de la Chambre et du Sénat, par les commandants militaires des deux Assemblées, l'épée nue, et accompagné par M. Charles Dupuy et tous les membres du cabinet, il a traversé la galerie des Tombeaux au milieu d'une double haie de soldats du génie, dont les tambours battaient aux champs.

Les nombreux membres du Parlement qui étaient encore dans l'intérieur du palais ont crié, à plusieurs reprises, au passage du chef de l'Etat « Vive la République ! »

La démission du cabinet

M. Charles Dupuy, président du conseil, a remis mercredi soir au nouveau président de la République, conformément aux usages, la démission du cabinet.

Cette démission, qui est libellée dans une lettre datée de Versailles, a été acceptée. Elle est annoncée par une note publiée jeudi au *Journal officiel*.

Les ministres restent chargés de l'expédition des affaires.

De Versailles à Paris

Paris 27 juin.

M. Casimir-Périer a quitté le palais de Versailles à six heures, accompagné des ministres, précédé par les huissiers du Sénat et de la Chambre, suivi par les colonels des deux chambres l'épée nue. Il a traversé la galerie des Tombeaux au milieu d'une double haie de soldats du génie. Il a été salué au passage par de nombreux sénateurs et députés du cri : « Vive la République ! »

Il est ensuite monté dans un landau découvert conduit par quatre artilleurs. M. Dupuy a pris place à côté de M. Casimir-Périer. Sont montés dans la même voiture, les commandants militaires du Sénat et de la Chambre. Les ministres suivaient dans d'autres voitures.

La foule a salué au passage le nouveau Président des cris : « Vive la République ! Vive M. Casimir-Périer ! »

Le cortège est ensuite parti par la route de Sèvres. Il a traversé le bois de Boulogne jusqu'à l'avenue du Bois-de-Boulogne, qu'il a traversé jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Au quai d'Orsay

M. Casimir-Périer est arrivé à sept heures vingt au ministère des affaires étrangères où il résidera jusqu'aux funerailles de M. Carnot.

Dans la cour du ministère, un bataillon du 27e de ligne était rangé, commandé par le colonel, drapeau et musique en tête.

Au moment où la voiture a franchi la grille de la cour d'honneur, la musique a exécuté la « Marseillaise » tandis que la foule, massée sur le quai d'Orsay, l'acclamait aux cris de : « Vive la République ! »

Au même instant, les couleurs nationales ont flotté à la fenêtre du balcon.

Lorsque M. Casimir-Périer est descendu de voiture, il a été reçu par le général Borius en grand uniforme, entouré des autres officiers de la maison militaire du Président défunt, qui attendaient sur les marches du perron.

Le grand cordon de la Légion d'honneur

Le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur, s'est rendu au Palais-Bourbon, et a remis officiellement à M. Casimir-Périer, président de la République, les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur et le collier de grand-maître de l'ordre.

En province

Toulon, 27 juin.

Le succès de l'élection de M. Casimir-Périer a été accueilli avec une immense satisfaction. La population est très sympathique au nouveau président de la République.

Coulommiers, 27 juin

La nouvelle de l'élection présidentielle a été connue ici vers 6 heures. Elle a fait une heureuse impression sur la foule impatiente de connaître ce résultat, mais recueillie à la pensée des douloureuses circonstances dans lesquelles M. Casimir-Périer prend le pouvoir.

Bonnevile, 27 juin.

La nouvelle de l'élection de M. Casimir-Périer à la présidence de la République française a été bien accueillie dans le pays. D'ailleurs, on s'y attendait un peu. Si ce n'était le deuil national qui nous frappe en ce moment, l'enthousiasme serait grand.

Bordeaux, 28 juin.

L'annonce de l'élection de M. Casimir-Perier a été accueillie avec un très vif sentiment de satisfaction. Les principaux cercles politiques lui ont immédiatement envoyé des adresses de félicitation.

Albi, 28 juin.

La nouvelle de l'élection de M. Casimir-Périer à la présidence de la République a été connue hier soir vers six heures.

Elle a été accueillie avec la plus vive satisfaction.

Le futur président de la Chambre

Le *Matin* croit que pour la présidence de la Chambre, le parti gouvernemental opposera M. Félix Faure ou M. Develle au candidat radical qui sera probablement M. Bourgeois.

Le nouveau cabinet

On persiste à croire que M. Burdeau, qui sera chargé de la formation du cabinet, prendrait pour ses principaux collaborateurs MM. Jules Roche, Hanotaux, Boulanger, Raynal, Etienne.

L'Election Présidentielle
ET LA PRESSE

La plupart des journaux se réjouissent de l'élection de M. Casimir-Périer à la présidence de la République.

Jeudi, dit le *Matin*, l'Assemblée, pénétrée de la gravité des circonstances, sans hésitation, sans équivoque, a proclamé solennellement sa volonté d'avoir un gouvernement, — un gouvernement clairvoyant, courageux, sûr de lui-même, ayant une doctrine, un but, une méthode, conscient de ses droits et de ses devoirs envers ce noble pays, si digne d'être aimé et servi sans réserve.

C'est pour cette œuvre qu'elle a choisi M. Casimir-Périer, reconnaissant en lui le citoyen intrépide et dévoué que réclame la République. Son attente ne sera pas trompée.

De l'*Eclair :*

L'élection a été brillamment enlevée au premier tour de scrutin.

M. Casimir-Périer est un véritable chef de gouvernement, il l'a incontestablement montré, surtout dans les premières semaines de son rapide passage à la présidence du conseil.

De l'*Estafette :*

L'élection de M. Casimir-Périer est une véritable victoire pour les républicains de gouvernement. Elle est, on peut le dire hautement, la consolidation des institutions républicaines, parce qu'elle est une garantie donnée à l'esprit d'ordre et par là même qu'elle permet la réalisation progressive des réformes que la démocratie réclame.

Du *Journal des Débats :*

Tous les hommes d'ordre, tous ceux qui ont souci du bon gouvernement et du bon renom de ce pays, ont accueilli avec une satisfaction profonde la nouvelle de l'élection de M. Casimir-Périer.

La France applaudit à l'élection de M. Casimir-Périer parce qu'elle voit en lui ce dont elle a besoin par-dessus tout, un homme de gouvernement. Elle salue avec confiance le nouveau président de la République, et elle attend beaucoup de lui.

Le *Daily Telepraph* félicite M. Casimir-Périer dont le caractère est sincère et loyal.

Son élection par les Chambres, où la majorité des membres sont moins conservateurs que lui, prouve la terreur qu'a inspiré l'anarchie. Considéré en France comme un homme fort, il jouit de la confiance des puissances étrangères.

Du *Morning-Post :*

Il faut féliciter la France de l'ordre parfait qui a présidé à cette élection.

Le fait que l'élection a été décidée au premier tour démontre que M. Casimir-Périer passe universellement pour un homme résolu. Or, c'est un homme de résolution qu'il faut au pays dans la crise actuelle.

Du *Times :*

M. Casimir-Périer est un homme d'Etat du caractère le plus élevé, qui se dévouera uniquement aux intérêts de la nation.

Son élection témoigne du bon sens de l'empire qu'a sur elle la nation française.

Elle démontre aussi que la France approuve sa politique contre la concentration.

Une administration sincèrement dévouée à la République et composée d'hommes modérés peut seule résoudre le problème anarchiste.

Et, avec un sans-façon frisant l'inconvenance, il se prit à la considérer longuement, comme s'il n'eût voulu perdre aucun des détails de ses attraits juvéniles.

Jeanne n'était pas timide, mais en remarquant l'attention dont elle était l'objet de la part du marquis, elle se sentit gênée, mal à l'aise.

— Quelle grâce ingénue ! quel air de candeur !... un Greuze ! un véritable Greuze ! renchérissait Santavilla dans les yeux duquel s'allumaient des lueurs de convoitise.

Puis, pensant qu'elle ne saurait être que très flattée du compliment qu'il allait lui faire :

— Vous êtes bien jolie, mademoiselle, certes oui, fort jolie, même, c'est moi qui vous le dis... et je m'y connais, ajouta-t-il avec une insolente fatuité.

A ces propos hardis auxquels elle n'était pas habituée, la pauvre enfaut n'osait répondre, car c'était la première fois qu'un étranger la traitait aussi familièrement et sur un pareil ton.

Toute confuse, elle demeurait les yeux baissés et les joues colorées d'un vif incarnat, attendant que la marquise lui adressât la parole et fit ainsi cesser son embarras.

Mais Angèle qui, à sa vue avait été prise d'une émotion soudaine dont elle n'avait pu se défendre, oubliait de lui parler et la regardait silencieusement, cherchant à définir le trouble qui agitait son cœur.

Elle était même si absorbée qu'elle ne prêtait aucune attention aux fadaises débitées par son mari.

— Délicieuse, exquise ! continuait celui-ci en prenant des poses de don Juan ; ma parole, elle est ravissante !

Jeanne se décida enfin à élever la voix la première.

— Si madame la marquise, demanda-t-elle, veut bien nous donner quelques instructions au sujet du placement des fleurs dans les salons, nous nous empresserons de nous mettre au travail.

— Ah ! oui, c'est juste, dit Angèle, tirée de sa rêverie.

— Laquelle d'entre vous est chargée de diriger les autres.

— C'est moi, madame, répondit Jeanne.

— Vous, mon enfant ! fit Angèle avec quelque surprise et en passant rapidement en revue ses compagnes, dont la plus jeune avait au moins quatre ou cinq ans de plus qu'elle.

— C'est vous, chère petite ! répéta le marquis en s'avançant le sourire aux lèvres. Vous avez donc tout pour vous : jeunesse ! beauté ! intelligence !...

Mais la marquise, se plaçant devant la jeune fille, dit à son mari d'une voix brève :

— On vous réclame en bas pour l'agencement des perrons et vestibules. Allez-y donc, je vous prie, autrement il se passera des choses qui pourront vous déplaire.

— Vous avez raison, madame, vous me rappelez à mes devoirs, que la vue de cette jeune fille m'avaient fait oublier, répliqua Santavilla en lançant à sa femme un regard oblique.

— On vous attend, vous dis-je interrompit Angèle.

— Je vole, madame, je vole.

Puis il disparut enfin d'un pas léger et courbant la taille, non sans s'être retourné pour essayer d'apercevoir Jeanne, demeurée masquée par Angèle.

— Peste ! la jolie enfant ! se dit-il en descendant l'escalier. Tout est grâce et charme en elle ! Quel morceau de roi !...

Aussitôt après le départ de son mari, Angèle avait emmené les ouvrières à l'étage supérieur, où on venait d'apporter les corbeilles de fleurs, les unes naturelles, les autres artificielles, si fraîches, si bien imitées, et que, n'eût été leur manque de parfum, on les eût confondues avec les autres.

Comme l'avait désiré la marquise, on commença par l'ornementation du salon blanc, vaste pièce à la décoration blanc et or, et qui était destinée à devenir la salle de bal.

D'immenses potiches placées sur deux grandes cheminées en marbre blanc se faisant face aux deux extrémités du salon ; d'autres, soutenues par des consoles à hauteur d'homme, attendaient leur parure fleurie.

— Madame, interrogea Jeanne, veut-elle m'indiquer quel genre de fleurs lui plairait pour cette piéce et dans quel ordre elle désirerait les voir assemblées.

— Mais, mon enfant, vous m'embarrassez ; jusqu'alors je ne me suis guère occupée de ces détails. J'ai toujours laissé grouper les fleurs dans les salons sans disposition particulière, ne cherchant qu'à flatter l'œil. Ceci est affaire de goût.

— Oui, madame, c'est cela.

— Eh bien, mademoiselle, n'êtes-vous donc pas compétente en la matière ? ajouta Angèle avec un sourire encourageant.

— Je crois que j'ai assez de goût pour tout ce qui touche aux fleurs, répondit Jeanne franchement, mais je pensais néanmoins devoir consulter madame.

— Ma foi, je vous donne carte blanche, et je parierais que vous vous en tirerez si bien que moi, si ce n'est mieux.

— Vous êtes trop bonne, madame, et puisqu'il en est ainsi, je vais faire tout mon possible pour que vous soyez contente de moi. Mais, avant de commencer, j'aurais besoin de savoir à quoi est réservée cette salle !

— A la danse : c'est la salle du bal.

— Merci, madame, alors nous allons y mettre les fleurs artificielles.

— Les fleurs artificielles !.... Pourquoi donc ?

— Parce que la température sera bien plus élevée ici qu'ailleurs, et que les fleurs naturelles dégageraient par suite une trop grande abondance de parfums, ce qui incommoderait les danseurs.

— C'est parfaitement raisonné, mademoiselle, et je n'avais pas encore songé à cela. Je m'explique maintenant la cause de certains malaises que je ressentais après avoir dansé dans un salon trop embaumé.

— Près des fenêtres cependant nous pourrons tendre des guirlandes de fleurs naturelles, l'air extérieur attirant suffisamment les effluves de carbonate au-dehors.

(*A suivre*).

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Exposition des Beaux-Arts

Le jury des Beaux-Arts de l'exposition municipale internationale de Cahors, s'est réuni le 28 juin 1894 à trois heures du soir, pour procéder à la répartition des récompenses.

Etaient présents :

MM. Gustave Larroumet, membre de l'Institut, président ; Pépin, Berget, Rodolosse, Lescale, Peyrissac, membres.

M. Peyrissac a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le jury a d'abord décidé de décerner des médailles d'or, d'argent et de bronze.

A la majorité des voix, les récompenses ont été attribuées anx artistes dont les noms suivent :

Médailles d'or

M. Castex (peinture).
M. Diraniam id.

Médailles d'argent

M. Diffre Jean (peinture).
M. Jognarelli id.
Mlle Mercié id.
M. Roubaud id.
Mme Vieillard-Fanet id.
M. Laplagne (sculpture).
M. Rougé id.

Médailles de bronze

M. Demé (peinture)
M. Durozier id.
M. Fenouillet id.
Mlle Gaussens id.
Mme Mouton de Guécin id.
M. Ralli id.
Mlle Wuytiers id.

Fait et signé en séance par les membres du jury.

Cahors le 28 juin 1894.

Suivent les signatures.

Le Concours de la Société des Etudes

La distribution des récompenses du Concours littéraire, organisé par la Société des Etudes, a eu lieu aujourd'hui, à deux heures, dans la salle des assises du Palais de Justice, sous la présidence de M. Larroumet, membre de l'Institut.

L'assemblée était très nombreuse.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette brillante solennité.

Mort de Michel Gambetta

M. Michel Gambetta, âgé de quatre-vingt-dix ans, le dernier du nom, oncle et parrain de Gambetta, est mort mardi matin, en sa villa de Nice, voisine de celle où demeurait le père de Gambetta.

Exposition canine

M. J Caviole-Dumoulin nous communique la lettre suivante, qu'il vient d'adresser à M. le maire de Cahors :

« Monsieur le maire,

» J'ai l'honneur de vous adrosser ma démission de président de la commission pour l'exposition canine. Je vous prie d'en prévenir M. le commissaire général et de vouloir bien lui transmettre les cartes d'entrée, ci-jointes, qui restent à ma disposition, sur celles qu'il m'avait adressées à ce sujet.

» Veuillez recevoir, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» J. CAVIOLE-DUMOULIN. »

Banquet

Mardi avait lieu, à l'hôtel des Ambassadeurs, à Cahors, le banquet annuel des percepteurs du Lot, présidé par M. Pépin, trésorier général.

La table, très bien servie, ne comptait pas moins de quarante couverts.

Au champagne, M. Castanié, président du comité de l'association pour le Lot, a porté un toast à M. le préfet du Lot, à M. le maire de Cahors, empêchés de venir, et enfin à M. le trésorier général.

M. Pépin a répondu, avec sa finesse habituelle, aux paroles qui lui étaient adressées. Il a été vivement applaudi.

Est venu ensuite le tour des monologues, chansons et romances, — voire de la poésie. Plusieurs comptables ont alors fait preuve de talents aussi variés qu'agréables. Nous ne nommerons personne de peur de blesser la modestie de quelques-uns.

Nous nous contenterons de dire que cette réunion a été charmante.

L'année prochaine, le banquet aura lieu à Gourdon.

Résultats des examens du brevet élémentaire

(Aspirantes)

66 aspirantes se sont fait inscrire, 34 ont été définitivement admises. Ce sont, par ordre alphabétique :

MMlles Arnaud, Marguerite ; Beauville, Marie, Denestèbe, Marie ; Bousquet, Marie ; Cassaing, Suzanne ; Constant, Ursule ; Coulon, Hermana ; David, Marie ; Delsol, Louise ; Dorlet, Jeanne ; Fabry, Marie ; Fauvelet, Anna ; Filhol, Julia ; Fontanier, Marie ; Fournier, Marie ; Galtier, Odette ; Gracety, Marie ; Grousset, Marie ; Jarnole, Madeleine ; Lacaze, Marie ; Landes Lucie : Lasfargues Eugénie ; Malbert, Eugénie ; Marquès, Eulalie ; Meja, Emma ; Pechmalbec, Marie ; Prince, Anne ; Raoux, Berthe ; Renaud, Maria ; Robert, Jeanne ; Roy, Jeanne ; Trouvat, Anna ; de Verninac, Jeanne ; de Verninac, Louise.

Les prévoyants de l'Avenir

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre journal l'avis suivant :

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

	Capital
Au 31 Mai 1894.....	12,074,029 fr. 61
Au 30 Juin.....	12.183.192 fr. 40

La société compte aujourd'hui 1023 sections. 1692 nouveaux adhérents se sont fait inscrire dimanche 3 juin.

L'Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir, fondé depuis quelques mois seulement, a déjà donné de bons résultats.

Pour les adhésions et renseignements, prière de s'adresser à :

MM. Parazines, capitaine en retraite.
Alazard, tapissier, boulevard Gambetta.
Bénézet, négociant, rue de l'Hôtel de Ville.

Veuillez agréer, etc.

PARAZINES,
Président de la 405e section des Prévoyants de l'Avenir.

Aviron Cadurcien

MM. les membres de l'aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 2 juillet courant, à 8 heures 1/2 du soir au siège de la société aux Sauveteurs du Lot, rue J.-F. Caviole.

Les Eaux à Gourdon

Nous lisons dans le *Gourdonnais* :

Pour ceux qui connaissent notre ville, ce titre ne peut manquer d'intérêt, car il éveille aussitôt l'idée d'un problème insoluble.

Et cependant, l'année pourrait bien ne pas s'écouler sans voir résoudre heureusement cette importante question.

Depuis déjà plusieurs jours, un ingénieur envoyé par la compagnie concessionnaire de notre usine d'éclairage électrique, parcourt les sources qui avoisinent notre ville et prépare les éléments nécessaires à la rédaction d'un projet d'adduction.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, ce projet a d'autant plus de chance d'aboutir que la compagnie a intérêt à se procurer elle-même de l'eau pour actionner le moteur de son usine.

Nous tiendrons, dans la mesure du possible, nos lecteurs au courant des diverses phases qu'aura parcourues l'instruction de cette affaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1894

A l'occasion de la *Fête Nationale* du 14 juillet 1894, la compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des *Billets aller et retour* à prix réduits prévus par son tarif spécial G. V. n° 2.

1° Les billets délivrés à toutes les gares du réseau *pour Paris*, du samedi 7 juillet inclus au dimanche 15 juillet inclus seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Paris le mardi 17 juillet ;

2° Les billets délivrés du jeudi 12 juillet au dimanche 15 juillet, ces deux jours inclus, de Paris pour toutes les gares du réseau et de toutes les gares du réseau entre elles, dans les limites fixées par ledit tarif, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 16 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le lundi 9 juillet, à 6 h. 22 du soir.

Il desservira les stations comprises entre :

Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, Lamothe-Fénelon, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux et La Coquille ; Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le lundi 16 juillet, à 2 h. du soir.

Prix des places Aller et Retour

(Timbre quittance de 0 fr. 10 non compris)

D'Agen, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Lamothe-Fénelon, Sauveterre-la-Lémance ; de Marmande, Cours-de-Pile et stations intermédiaires à Paris : 2e classe, 41 fr. 3e classe, 29 fr.

De Villefranche-du-Périgord, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, La Coquille et des stations intermédiaires à Paris : 2e classe, 33 fr. ; 3e classe, 23 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 8 juillet, à 6 h. du soir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 30 juin 1894

Naissances

Ginhoux Jeanne, rue de la Chartreuse, 4.
Pousson Marie, rue de la Banque.
Célarié Jeanne, Impasse de la Chantrerie.
Belot Catherine, rue Mascoutou, 57.
Morcq Céline, rue St-André.
Caminade Jean, rue Catala-Coture, 3.
Jouffreau Jean, rue de la Croix, 20 à Cabessut.
Gauthier Jacques, rue de la Liberté, 12.
Lurguie André, rue de la Mairie, 5.

Mariages

Bugès Jules, jardinier, et Castéla Henriette.
Moulinier Emile, propriétaire, et Bru Marie.
Bru Philippe, cocher, et Bonafous Marie.
Cubaynes Frédéric, cultivat., et Galtié Mélanie,

Décès

Mispoulié Jean, jardinier, 66 ans, rue Brives.
Bonnet Marie, 28 ans, ép. Guilhou, (Hospice.)
Séguy Elie, 3 mois, avenue de Toulouse.
Bessières Marie, fille de service, 76 ans, célibataire, rue des Soubirous, 26.
Milhau Marie, 69 ans, Ve Fréjaville, (Hospice).
Rulhe Eugène, typographe, 20 ans, célibataire, Impasse Renone, 1.
Tulet Marie, 79 ans, Ve Cagnac, rue Ste-Barbe, 14.
Guilhou Jeanne, dite Idalie, 57 ans, ép. Ligot, rue Labarre.

THÉATRE DE CAHORS

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est samedi soir 7 juillet 1894, à 8 h. 1/2, qu'aura lieu la Représentation extraordinaire donnée par la Tournée Brasseur et les meilleurs artistes de nos trois premiers Théâtres Parisiens : les Variétés, les Nouveautés et le Palais-Royal de Paris. M. Brasseur fils, et MMmes Juliette Darcourt, Bruneval, Marty, Dubois, Jeanne Laurent, Derville, Mithoir, etc, etc., MM, Liesse, Batreau, Goneau, Prévost, Brébant, Danvers, Woll, Barré, Vivier etc etc.

Artistes des Théâtres des Variétés, des Nouveautés et du Palais-Royal de Paris.

Le spectacle est des plus attrayants, il se compose de : 1° L'immense succès parisien : *La Beauté du Diable* (Pièce Fantastique en 5 actes, le chef-d'œuvre comique de Eugène Grangé et Lambert Thiboust) joué 800 fois à Paris au Théâtre du Palais-Royal. — M. Brasseur jouera le principal rôle de cette pièce, dans lequel il représente dix personnages différents. C'est un des plus grands succès de cet excellent comédien. Tous les autres rôles sont tenus par les excellents Artistes des Variétés et du Palais-Royal de Paris, en tête desquels il faut citer Mlle Juliette Darcourt dans le rôle de Mme Satan une de ses plus charmantes créations. M. Batreau (Satan) M. Liesse (Maître Cornillon) premiers comiques du Théâtre du Palais-Royal.

Voici les titres des tableaux de ce joyeux vaudeville fantastique.

Premier acte : *Le Boudoir de Satan.*
Deuxième acte : *L'Ecole à Bolbec.*
Troisième acte : *Les bibelots du Diable.*
Quatrième acte : *Madame Satan.*
Cinquième acte : *Au Moulin-Rouge*

Le programme de cette représentation exceptionnelle comprend encore : 2° *Le Brésilien*, le désopilant succès légendaire de MM. Meilhac et Halévy de l'Académie Française musique du Maître Jacques Offembach dont la fameuse Ronde du Brésilien, « Voulez-vous accepter mon bras » a fait le tour du monde entier. Chose rare aujourd'hui, ce spectacle de premier ordre, est un spectacle sans la moindre situation ou le moindre mot choquant, et composé de deux chefs-d'œuvres comiques que tout le monde peut voir et aller applaudir.

Une des attractions de cette représentation et des plus intéressantes, sera de voir M. Albert Brasseur dans son rôle de Brésilien, le « rastaquouère » légendaire qui est une de ses plus amusantes incarnations, et dans lequel il a obtenu encore cet hiver à Paris, un de ses plus gros succès.

Tous les autres rôles seront joués par les interprètes de Paris.

On sait l'immense succès remporté l'année dernière sur notre scène par Brasseur et les excellents artistes qui l'accompagnent dans *Tricoche et Cacolet* et *La consigne est de ronfler* où Albert Brasseur jouait le troupier Landremol d'une façon supérieure. Il y aura foule samedi soir à notre Théâtre pour applaudir Brasseur et son excellente troupe.

Les Scories de la Machine

La comparaison tant de fois répétée de notre corps avec une machine à vapeur, est d'une exactitude et d'une précision qu'aucune découverte de la science moderne n'est venue infirmer. Comme cet engin mécanique, nous consommons du charbon — les aliments — et comme lui nos rouages ne fonctionnent régulièrement qu'à la condition d'être huilés, nettoyés, entretenus en parfait état. La durée de notre vie serait certainement doublée, si tous nos organes ne cessaient d'être débarrassés des mille scories produites par l'action vitale elle-même ; or, suivant l'intensité de cette action, les conditions du régime, du milieu, de la température, certains de nos ressorts s'encombrent peu à peu de ces déchets, l'élimination en devient de plus en plus paresseuse, irrégulière, difficile, et bientôt le mal s'installe ici ou là ; la machine a besoin de réparations.

Existe-t-il, dans l'arsenal de la thérapeutique actuelle, un souverain réparateur de ces troubles fonctionnels ? Sans doute, mais nous en connaissons, nous en préconisons un dont l'efficacité curative nous est chaque jour démontrée, et dont l'action à la fois stimulante, tonique et dépurative, excelle à éliminer toutes les scories, à rétablir l'harmonie dans le jen des organes, à réveiller l'énergie vitale, en un mot à faire triompher la santé sur toutes les causes morbides qui la menacent. Nous voulons parler de la *Tisane Dussolin*, un des médicaments les plus simples et les mieux faits de la pharmacopée moderne. Sa base exclusivement végétale l'exempte des effets irritants qu'on reproche aux spécialités similaires. Et nous connaissons peu de catarrhes aigus ou chroniques, d'affections des reins ou de la peau, de désordres digestifs, de maladies des voies respiratoires qui aient résisté à son emploi. La *Tisane Dussolin* est le meilleur dépuratif, le tonique et le réparateur le plus actif que nous ayons observé, celui que nous recommandons de préférence, et le seul peut-être qui n'ait pas, comme ses pareils, les défauts de ses qualités.

Dr LELONG

P. S. — La **Tisane Dussolin** se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, et dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Rodez (Aveyron), le 15 avril 1893. — Je suis heureux de vous informer que vos Pilules Suisses m'ont donné de très bons résultats chez deux malades atteints de pléthore abdominale, et je vous autorise à faire de mon attestation l'usage que vous jugerez convenable. Dr EUG. BONNEFONS.

A. M. A. Hertzog, pharmacien, 28, r. de Grammont, Paris.

On ne peut plus entrer chez son épicier sans entendre tout le monde demander du **Tapioca Rils.** C'est décidément le meilleur potage.

Pas de Négligence

Si vous éprouvez des Maux de tête, si la digestion se fait mal, s'il y a embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, nous ne saurions trop vous engager à avoir recours aux **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, la Bile et les Glaires. Par ce moyen vous éviterez Maux de tête, névralgés, migraines, étourdissements, congestions. Ces excellentes **Pilules Gicquel** sont aussi très salutaires contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la Paralysie.

LES BEBES

dont l'alimentation est défectueuse trouvent dans

l'Émulsion Scott

une nourriture excellente qui les fortifie et les engraisse. Tous les enfants aiment le goût de cette délicieuse crème d'huile de foie de morue.

Les médecins du monde entier la recommandent.

J. DELOUCHE. Phien, 2, Place Vendôme, Paris, et toutes Pharmacies.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 %, du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau. Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **15 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : **45** francs. — 2e classe : **36** francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarifs spécial G. V. nº 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

M. J. MAUREL

MÉDECIN-DENTISTE

SYSTÈME AMÉRICAIN

Rue du Lycée, Nº 2, CAHORS

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1er et le 3e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — **M. AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, **10** FR. — DÉPARTEMENTS, **12** FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

Bonprime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC

SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source nº 1, 7,920 lit. par jour. Source nº 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR

Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : **15 juin** jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous *demander les Bons-primes* avec lesquels ils pourront bénéficier de **dix pour cent** sur les **prix d'hôtel**, le **traitement** et les **commandes d'eaux minérales.**

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture — Vitrerie — Faux bois — Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, nº 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres — Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

On demande des Représentants sérieux pour la vente des *Engrais chimiques de toutes sortes* et spécialement préparés pour céréales, prairies, etc. etc. Insecticides et fertilisants pour vignes, préservateurs du phylloxéra. — Dosages garantis. — Matières premières de toutes espèces. — Huiles et graisses de toutes sortes.

Forte remise payée immédiatement. S'adresser à la *Maison L. Salles et fils*, 28 années d'existence (anciennement, 64, rue de Saintonge), actuellement, *4, rue Béranger, Paris.*

PLUS DE FEU

70 ans de Succès

Liniment BOYER-MICHEL

CORMIER et PÉRON, *CHATEAUROUX (Indre)*

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Mollettes, Courbes, Vessigons, Angines, etc., etc., **5 francs.**

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, Nº 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au *Siège de l'immeuble* ou au *Bureau du Journal.*

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photocypiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquées dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures où figureront les *Œuvres* les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements: *Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.*

— Etranger (Union postale) *Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.*

Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, *28, rue Saint-Georges, Paris.*

L'ŒUVRE D'ART *donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, mesurant 46 × 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.*

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.